

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal

<p>Séance du 27 avril 2026</p> <p>Date de convocation 20 avril 2026</p> <p>Nombre de Conseillers</p> <p>En exercice..... 27</p> <p>Présents 22</p> <p>Pouvoirs 02</p> <p>Votants 24</p>	<p>Le vingt-sept avril deux mil vingt-six à 18h30, le Conseil Municipal, légalement convoqué le 20 avril 2026, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Richard JACQUET, Maire.</p> <p><u>Étaient présents</u> : Anne-Sophie DE BESSES, Albert NANIYOULA, Carole HERVAGAUT, Pascal MARIE, Marie-Claude LAURET, Daniel BREINER, Karine BOTTE, Pauline BACHELET, Ludovic GUIOT, Arnaud DAMIEN, Delphine MORELLE, Philippe MAUGER, Jérôme LANGLOIS, Cyrille MANSOUR, Manuella FERREIRA, Hélène LEPRESLE, Emilie BRUNEL-RAYMOND, Valérie LOUCHEL, Danyla GUY, Fouad REOUINI, Elisabeth METRAL-SYORD</p> <p><u>Étaient absents avec pouvoir</u> : Cédric VIGUERARD à Carole HERVAGAUT, Corentin LECOMTE à Anne-Sophie DE BESSES</p> <p><u>Absents</u>: Victor LEMOINE, Béatrice GAILLOT, William BERTRAND</p> <p><u>Secrétaire de séance</u> : Albert NANIYOULA</p>
--	--

Monsieur le Maire procède à l'appel. Le quorum étant atteint, la séance est ouverte.

26.27 - ELECTION DES REPRESENTANTS DE LA VILLE SIEGEANT A LA COMMISSION D'APPELS D'OFFRES (CAO)

Rapporteur : Monsieur le Maire

La Commission d'Appel d'Offres est l'organe chargé, pour les collectivités territoriales, d'examiner les candidatures et les offres et d'attribuer le marché.

La composition de cette commission est fonction de la population de la commune.

Lorsqu'il s'agit d'une commune de 3 500 habitants et plus, le maire, ou son représentant, préside, et cinq membres du Conseil municipal sont élus en son sein à la représentation proportionnelle au plus fort reste.

Il doit être procédé, selon les mêmes modalités, à la désignation ou à l'élection de suppléants en nombre égal à celui des membres titulaires.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code des Marchés Publics,
- Vu la délibération n°26.20 du 20 mars 2026 fixant les conditions de dépôts des listes des candidats,

1 liste comportant 5 titulaires et 5 suppléants a été déposée :

Délégués titulaires	Délégués suppléants
Cédric VIGUERARD	Carole HERVAGAUT
Pascal MARIE	Jérôme LANGLOIS
Anne-Sophie DE BESSES	Philippe MAUGER
Marie-Claude LAURET	Danyla GUY
William BERTRAND	Béatrice GAILLOT

Une seule liste étant présentée après appel de candidatures, les nominations prennent effet immédiatement, dans l'ordre de la liste, et il en est donné lecture par le maire, conformément à l'article L.2121-21 du CGCT.

Le conseil municipal PROCLAME donc élus membres de la Commission d'Appel d'Offres :

Richard JACQUET, Président	
Délégués titulaires	Délégués suppléants
Cédric VIGUERARD	Carole HERVAGAUT
Pascal MARIE	Jérôme LANGLOIS
Anne-Sophie DE BESSES	Philippe MAUGER
Marie-Claude LAURET	Danyla GUY
William BERTRAND	Béatrice GAILLOT

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits et ont signé avec nous au registre les membres présents.



Le/La secrétaire de séance

Certifié conforme et exécutoire
Le Maire de Pont de l'Arche.
Richard JACQUET

